

D9 - INCENDIE ZONE DE STOCKAGE - BV1				
BV1 - Aires de stockage concernées : Z4 à Z10				
Données d'entrée : Surface de stockage maximale calculée pour que les besoins en eau nécessaire pendant 2h soient contenus dans le réseau EP BV1 (volume 212 m ³) soit débit requis max. = 90 m ³ /h				
CRITERE	COEFFICIENTS ADDITIONNELS	COEFFICIENTS RETENUS POUR LE CALCUL		COMMENTAIRES
		Activité	Stockage	
HAUTEUR DE STOCKAGE ⁽¹⁾ - Jusqu'à 3 m - Jusqu'à 8 m - Jusqu'à 12m - Au-delà de 12m	0 + 0,1 + 0,2 + 0,5		0,1	Note de calcul des volumes de stockage : - Hauteur maximale de stockage des fardeaux de bois : 6 m - Hauteur maximale de stockage de la biomasse : 8 m
TYPE DE CONSTRUCTION ⁽²⁾ - ossature stable au feu ³ 1 heure - ossature stable au feu ³ 30 minutes - ossature stable au feu < 30 minutes	- 0,1 0 + 0,1		0	Stockage à l'air libre
TYPES D'INTERVENTIONS INTERNES - accueil 24H/24 (présence permanente à l'entrée) - DAI généralisée reportée 24H/24 7j/7 en télésurveillance ou au poste de secours 24 H/24 lorsqu'il existe, avec des consignes d'appels. - service de sécurité incendie 24h/24 avec moyens appropriés équipe de seconde intervention, en mesure d'intervenir 24h/24)	- 0,1 - 0,1 - 0,3 *		- 0,1	Rondes régulières réalisées par le service d'exploitation, y compris la nuit par le gardiennage portuaire et via un système de vidéosurveillance, qui permettent de détecter précocement tout départ de feu.
S coefficients			0	
1+ S coefficients			1	
Surface de référence (S en m ²)			1155	Surface calculée pour obtenir 90 m ³ /h
Qi = 30 x S/500 x (1+ S Coef) ⁽³⁾			69,3	
Catégorie de risque ⁽⁴⁾ Risque 1 : Q1 = Qi x 1 Risque 2 : Q2 = Qi x 1,5 Risque 3 : Q3 = Qi x 2			103,95	Le risques max. retenu est 2 pour le stockage en lien avec l'activité E02 (fabriques de panneaux de particules, bois reconstitué, bois moulé, à base de copeaux, sciure de bois, anas de lin ou matières analogues, fabriques de panneaux de fibres de bois)
Risque sprinklé ⁽⁵⁾ : Q1,Q2 ou Q3 /2				Non - stockage à l'air libre
DEBIT REQUIS ^{(6) (7)} (Q en m³/h)			90	Valeur arrondie au multiple de 30 m ³ /h le plus proche

(1) Sans autre précision, la hauteur de stockage doit être considérée comme étant égale à la hauteur du bâtiment moins 1 m (cas des bâtiments de stockage).

(2) Pour ce coefficient, ne pas tenir compte du sprinkleur.

(3) Qi : débit intermédiaire du calcul en m³/h.

(4) La catégorie de risque est fonction du classement des activités et stockages (voir annexe 1).

(5) Un risque est considéré comme sprinklé si :

- protection autonome, complète et dimensionnée en fonction de la nature du stockage et de l'activité réellement présente en exploitation, en fonction des règles de l'art et des référentiels existants ;
- installation entretenue et vérifiée régulièrement ;
- installation en service en permanence.

(6) Aucun débit ne peut être inférieur à 60 m³/h.

(7) La quantité d'eau nécessaire sur le réseau sous pression (cf. § 5 alinéa 5) doit être distribuée par des hydrants situés à moins de 100 m des entrées de chacune des cellules du bâtiment et distants entre eux de 150 m maximum.

* Si ce coefficient est retenu, ne pas prendre en compte celui de l'accueil 24h/24.

D9 - INCENDIE ZONE DE STOCKAGE - BV4				
BV4 - Aires de stockage concernées : Z11 et Z12 + Z13 et Z14 (mais pas soumis à ICPE car aires de transport)				
Données d'entrée : Surface de stockage maximale calculée pour que les besoins en eau nécessaire pendant 2h soient contenus dans le réseau EP BV4 (volume 67 m3) soit débit requis max. = 30 m3/h				
CRITERE	COEFFICIENTS ADDITIONNELS	COEFFICIENTS RETENUS POUR LE CALCUL		COMMENTAIRES
		Activité	Stockage	
HAUTEUR DE STOCKAGE ⁽¹⁾ - Jusqu'à 3 m - Jusqu'à 8 m - Jusqu'à 12m - Au-delà de 12m	0 + 0,1 + 0,2 + 0,5		0,1	Note de calcul des volumes de stockage : - Hauteur maximale de stockage des fardeaux de bois : 6 m - Hauteur maximale de stockage de la biomasse : 8 m
TYPE DE CONSTRUCTION ⁽²⁾ - ossature stable au feu ³ 1 heure - ossature stable au feu ³ 30 minutes - ossature stable au feu < 30 minutes	- 0,1 0 + 0,1		0	Stockage à l'air libre
TYPES D'INTERVENTIONS INTERNES - accueil 24H/24 (présence permanente à l'entrée) - DAI généralisée reportée 24H/24 7j/7 en télésurveillance ou au poste de secours 24 H/24 lorsqu'il existe, avec des consignes d'appels. - service de sécurité incendie 24h/24 avec moyens appropriés équipe de seconde intervention, en mesure d'intervenir 24h/24)	- 0,1 - 0,1 - 0,3 *		- 0,1	Rondes régulières réalisées par le service d'exploitation, y compris la nuit par le gardiennage portuaire et via un système de vidéosurveillance, qui permettent de détecter précocement tout départ de feu.
S coefficients			0	
1+ S coefficients			1	
Surface de référence (S en m ²)			488	Surface calculée pour obtenir 30 m3/h
Qi = 30 x S/500 x (1+ S Coef) ⁽³⁾			29,28	
Catégorie de risque ⁽⁴⁾ Risque 1 : Q1 = Qi x 1 Risque 2 : Q2 = Qi x 1,5 Risque 3 : Q3 = Qi x 2			43,92	Le risques max. retenu est 2 pour le stockage en lien avec l'activité E02 (fabriques de panneaux de particules, bois reconstitué, bois moulé, à base de copeaux, sciure de bois, anas de lin ou matières analogues, fabriques de panneaux de fibres de bois)
Risque sprinklé ⁽⁵⁾ : Q1,Q2 ou Q3 /2				Non - stockage à l'air libre
DEBIT REQUIS ^{(6) (7)} (Q en m ³ /h)			30	Valeur arrondie au multiple de 30 m ³ /h le plus proche

(1) Sans autre précision, la hauteur de stockage doit être considérée comme étant égale à la hauteur du bâtiment moins 1 m (cas des bâtiments de stockage).

(2) Pour ce coefficient, ne pas tenir compte du sprinkleur.

(3) Qi : débit intermédiaire du calcul en m³/h.

(4) La catégorie de risque est fonction du classement des activités et stockages (voir annexe 1).

(5) Un risque est considéré comme sprinklé si :

- protection autonome, complète et dimensionnée en fonction de la nature du stockage et de l'activité réellement présente en exploitation, en fonction des règles de l'art et des référentiels existants ;
- installation entretenue et vérifiée régulièrement ;
- installation en service en permanence.

(6) Aucun débit ne peut être inférieur à 60 m³/h.

(7) La quantité d'eau nécessaire sur le réseau sous pression (cf. § 5 alinéa 5) doit être distribuée par des hydrants situés à moins de 100 m des entrées de chacune des cellules du bâtiment et distants entre eux de 150 m maximum.

* Si ce coefficient est retenu, ne pas prendre en compte celui de l'accueil 24h/24.

D9 - INCENDIE ZONE DE STOCKAGE - Plate-forme nord				
<i>Plate-forme nord - Surface maximale des aires</i>				
Données d'entrée : Surface de stockage maximale calculée pour que les besoins en eau nécessaire pendant 2h soient contenus dans le bassin de rétention de la plate-forme (volume 2000 m3 mais 1720 m3 de volume d'eau lié aux intempéries) soit débit requis max. = 120 m3/h				
CRITERE	COEFFICIENTS ADDITIONNELS	COEFFICIENTS RETENUS POUR LE CALCUL		COMMENTAIRES
		Activité	Stockage	
HAUTEUR DE STOCKAGE ⁽¹⁾ - Jusqu'à 3 m - Jusqu'à 8 m - Jusqu'à 12m - Au-delà de 12m	0 + 0,1 + 0,2 + 0,5		0,1	Note de calcul des volumes de stockage : - Hauteur maximale de stockage des fardeaux de bois : 6 m - Hauteur maximale de stockage de la biomasse : 8 m
TYPE DE CONSTRUCTION ⁽²⁾ - ossature stable au feu ³ 1 heure - ossature stable au feu ³ 30 minutes - ossature stable au feu < 30 minutes	- 0,1 0 + 0,1		0	Stockage à l'air libre
TYPES D'INTERVENTIONS INTERNES - accueil 24H/24 (présence permanente à l'entrée) - DAI généralisée reportée 24H/24 7J/7 en télésurveillance ou au poste de secours 24 H/24 lorsqu'il existe, avec des consignes d'appels. - service de sécurité incendie 24h/24 avec moyens appropriés équipe de seconde intervention, en mesure d'intervenir 24h/24)	- 0,1 - 0,1 - 0,3 *		-0,1	Rondes régulières réalisées par le service d'exploitation, y compris la nuit par le gardiennage portuaire et via un système de vidéosurveillance, qui permettent de détecter précocement tout départ de feu.
S coefficients			0	
1+ S coefficients			1	
Surface de référence (S en m ²)			1488	Surface calculée pour obtenir 120 m3/h
Qi = 30 x S/500 x (1+ S Coef) ⁽³⁾			89,28	
Catégorie de risque ⁽⁴⁾ Risque 1 : Q1 = Qi x 1 Risque 2 : Q2 = Qi x 1,5 Risque 3 : Q3 = Qi x 2			133,92	Le risques max. retenu est 2 pour le stockage en lien avec l'activité E02 (fabriques de panneaux de particules, bois reconstitué, bois moulé, à base de copeaux, sciure de bois, anas de lin ou matières analogues, fabriques de panneaux de fibres de bois)
Risque sprinklé ⁽⁵⁾ : Q1, Q2 ou Q3 / 2				Non - stockage à l'air libre
DEBIT REQUIS ^{(6) (7)} (Q en m ³ /h)			120	Valeur arrondie au multiple de 30 m ³ /h le plus proche

(1) Sans autre précision, la hauteur de stockage doit être considérée comme étant égale à la hauteur du bâtiment moins 1 m (cas des bâtiments de stockage).

(2) Pour ce coefficient, ne pas tenir compte du sprinkleur.

(3) Qi : débit intermédiaire du calcul en m³/h.

(4) La catégorie de risque est fonction du classement des activités et stockages (voir annexe 1).

(5) Un risque est considéré comme sprinklé si :

- protection autonome, complète et dimensionnée en fonction de la nature du stockage et de l'activité réellement présente en exploitation, en fonction des règles de l'art et des référentiels existants ;
- installation entretenue et vérifiée régulièrement ;
- installation en service en permanence.

(6) Aucun débit ne peut être inférieur à 60 m³/h.

(7) La quantité d'eau nécessaire sur le réseau sous pression (cf. § 5 alinéa 5) doit être distribuée par des hydrants situés à moins de 100 m des entrées de chacune des cellules du bâtiment et distants entre eux de 150 m maximum.

* Si ce coefficient est retenu, ne pas prendre en compte celui de l'accueil 24h/24.